

**Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure**

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 1^{er} octobre 2025 à 19h00.

Sont présents :

Siège n° 1 : Joanne Ross
Siège n° 2 : Lida Francoeur
Siège n° 3 : Guy Dubois
Siège n° 4 : Tracy Major
Siège n° 5 : Gisèle Delarosbil
Siège n° 6 : Élisabeth Thériault

Tous conseillers et tous présents, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière.

123-2025

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Joanne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

124-2025

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par Tracy Major, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les minutes du 3 septembre 2025 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

125-2025

COMPTES

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les comptes au montant de 53 283.94 \$ pour le mois de septembre 2025 soient acceptés et que la directrice générale soit autorisée à les payer.

Je soussignée, Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sonia Aspirot DG – Greffière-trésorière

Adoptée

126-2025

DONS

Il est proposé par Guy Dubois, appuyé par Joanne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que des dons soient faits aux associations suivantes :

- Collectif Aliment-Terre/La Guignolée 2025 (400.00 \$);
- Club Inter-Actif de Saint-Godefroi (50.00 \$);
- Légion royale canadienne, Filiale 064 (50.00 \$);
- Hockey mineur – Jamie Poirier (50.00 \$).

Adoptée

127-2025

**DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PATINOIRE AU FRR-4
(FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ)**

Attendu que la municipalité de Hope Town désire faire une demande de financement dans le FRR volet 4 pour réaliser la rénovation de la patinoire.

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'autoriser Sonia Aspirot à effectuer et de signer au nom de la municipalité de Hope Town une demande de financement pour la rénovation de la patinoire, et si la demande est acceptée par le FRR Volet 4, de signer la convention d'aide financière liée au FRR Volet 4.

Adoptée

128-2025

ADOPTION DU BUDGET 2026 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE RGMRA

CONSIDÉRANT QUE le 14 septembre 2023, la RGMRA est devenu propriétaire de l'ensemble des actifs reliés au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 468,34 de la Loi sur les Cités et villes et 603 du Code municipal, la RGMRA dresse son budget chaque année pour le prochain exercice et doit le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'un projet de budget pour l'année 2026 a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la RGMRA lors d'une réunion tenue le 16 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le projet de budget approuvé a été transmis aux municipalités membres de la RGMRA;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hope Town est membre de la RGMRA;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Joanne Ross

Et résolu à l'unanimité des membres

QUE la municipalité de Hope Town adopte le budget 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la secrétaire-trésorière de la RGMRA, madame Cathy Cauvier.

Adoptée

129-2025

PETIT RANG 4 (BULLDOZER)

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Joanne Ross et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité accepte la soumission de Léonard et fils pour le travail de Bulldozer au total de 4 500,00 \$.

Adoptée

130-2025

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée : 19h45.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Sonia Aspirot
DG – Greffière-trésorière